

Rapport de la troisième rencontre préparatoire portant sur la gouvernance et le financement des universités et se déroulant à Sherbrooke les 17 et 18 janvier 2013

Sous-titre : Le mépris

Les participants et participantes

La délégation de l'ASSÉ

Trois participants et participantes : Rosalie Dupont (étudiante en service social à l'Université de Sherbrooke), Guillaume Plourde (étudiant en étude politique appliquée à l'Université de Sherbrooke) et Blandine Parchemal (étudiante en philosophie à l'Université de Montréal).

Une observatrice : Valérie Plante-Levesque (étudiante en géographie à l'UQAM). A noter que Jérémie Bédard-Wien était censé être également observateur mais qu'il n'a pas pu venir pour cause d'indisposition.

Les autres

Il n'y a pas de changement à noter par rapport aux premières et deuxièmes rencontres. Au total, il y avait 60 invités dont 52 participants statutaires. Parmi ces derniers :

- 31% d'étudiants : ASSÉ, Associations non affiliées (il s'agissait ici de l'association étudiante de l'Université Bishop's), FAEUQEP, FECQ, FEUQ, TACEQ.
- 23% d'établissements : Association des collèges privés, CREPUQ, Fédération des cégeps, Président du C.A d'une université, Université du Québec.
- 23% de professeurs et syndicats : CSN, CSQ, FQPPU, FTQ.
- 23% de la société civile : ACFAS, Chantier de l'économie sociale, CIQ, CPQ, CQCM, FCCQ, FCEI.

Jeudi 17 janvier

Discours d'ouverture de Pierre Duchesne

Après avoir justifié le choix de Sherbrooke comme volonté de parler des cégeps et universités dans un climat autre que l'année précédente, il a tenu à rappeler les « consensus » issus des deux rencontres précédentes :

- Consensus issu de la première rencontre : nous nous sommes entendus sur la création d'un organisme indépendant d'évaluation des universités.
- Consensus issu de la deuxième rencontre : nous nous sommes prononcés contre une hausse brutale.

Rappelons pourtant que lors de la deuxième rencontre préparatoire, une majorité des contributions s'était prononcée en faveur de la gratuité scolaire ou du gel.

Le ministre a ensuite rappelé que la réflexion et la concertation sont deux choses qui ont toujours fait avancer le Québec et que favoriser la discussion et la recherche de consensus n'étaient pas mauvais. Il a conclu ce passage en affirmant que « oui, nous sommes à la recherche de consensus ».

Il a ensuite parlé longuement de la nécessité de rétablir la confiance des Québécois dans les institutions et de répondre à l'impératif démocratique suivant : si les fonds publics sont gérés par le gouvernement, ils appartiennent au peuple québécois et nous devons lui rendre des comptes. Or cet argument qui semble au premier abord en appeler au respect de la démocratie est vraiment dangereux en ce qu'il conduit à justifier l'ensemble des coupures annoncées par le fait de devoir rendre des comptes à la population, autrement dit, montrer à la population que le gouvernement fait un effort pour réduire la dette et atteindre le déficit zéro.

C'est ainsi qu'il a mentionné ensuite le fait que lorsqu'on demande aux citoyens les priorités, l'éducation n'arrive pas en tête de liste : il s'agit alors, selon lui, de convaincre les citoyens de contribuer à l'enseignement supérieur. Ainsi, il faut justifier la part de la contribution collective qu'on met dans l'enseignement supérieur à la population et proposer des solutions qui susciteraient l'adhésion de l'ensemble des citoyens du Québec.

C'est donc l'idée que tant que les citoyens ne seront pas convaincus de la nécessité de contribuer à l'enseignement supérieur, les coupures seront nécessaires. Il y a quelque chose de vraiment surprenant dans le fait de dire qu'il faille justifier la part de la contribution collective qu'on met dans l'enseignement supérieur. Cela signifie qu'il se pourrait qu'elle ne soit pas tant nécessaire que cela et cela tend finalement à remettre en cause l'idée de l'éducation comme droit.

Dans cette partie du discours, il a aussi été question de l'importance d'amener le débat à un autre endroit qu'au printemps dernier avec plus de respect et de calme parce qu'« il faut plus que des manifestations pour changer les mentalités collectives ».

Présentation des deux « experts » et « expertes »

Vous pouvez remarquer que le nombre d'« experts » et « expertes » diminue à chaque rencontre (4 à la première, 3 à la seconde, 2 à la troisième). Nous avons ainsi eu le droit à un et unique point de vue sur chacun des thèmes : gouvernance et financement. Et il va sans dire que ces points de vues n'étaient pas neutres.

Première présentation :

La présentation de Jacques L'Écuyer, consultant auprès d'organismes internationaux en matière de gestion et d'assurance qualité des systèmes et des institutions d'enseignement supérieur (c'est dire si la perspective est orientée dans un sens) portait sur la gouvernance dans l'enseignement supérieur. Dans sa notice bibliographique, on peut lire qu'en 2009, il a présidé un Comité de la CREPUQ chargé de revoir le système d'assurance qualité des universités du Québec et qu'il a été président de l'International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE). Après une première rencontre sur la qualité où plusieurs partenaires avaient exprimé leur rejet de l'instauration de mécanismes d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur, il semble que le gouvernement en a fait fi pour nous proposer une vision de la gouvernance axée, entres autres, sur l'instauration de ces mécanismes.

Ainsi, parmi les responsabilités du CA, il a été fait mention dans la présentation de l'importance de « veiller à ce que soient évaluées la performance de l'institution et s'assurer que les moyens d'amélioration soient mis en place ». Plus loin, quand M. L'Écuyer s'est questionné sur le fait de comment savoir si les CA s'acquittent bien de leurs responsabilités, il a mentionné qu'il faudrait pour cela procéder « à un examen approfondi du fonctionnement de ces conseils, comme le font les agences d'accréditation américaines ».

Une partie de la présentation qui portait sur la composition des CA a suscité beaucoup de réactions lors de la période de questions ensuite. De fait, dans cette partie, il est relaté que « les spécialistes en la matière comme l'IGOPP s'entendent pour dire qu'idéalement, pour des raisons d'efficacité, un CA devrait être constitué d'une quinzaine de membres, avec une majorité de membres indépendants du milieu institutionnel ».

Pourquoi plus de membres dits « indépendants »? Pour plus d'efficacité, peu importe si celle-ci a été prouvée ou non, peu importe si les derniers scandales semblent prouver le contraire (vente de l'Îlot voyageur, vente du 1420 Mont-Royal à Catania, etc.). Plus loin dans la présentation, on nous informe que la proportion de membres indépendants est toujours supérieure à 40% mais « que seules 4 universités ont une majorité de membres indépendants », autrement dit, nous ne sommes pas encore assez bons, nous n'avons pas atteint le but qui est d'avoir une majorité de membres externes dans toutes les universités québécoises!

Vous pouvez consulter sa présentation à ce lien : http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/document_s_gouvernance_financement/EXP_JACQUES_L_ECUYER_presentation_troisieme_rencontre_t_hematique.pdf

Deuxième présentation

La présentation de Hélène P. Tremblay, ancienne présidente du Conseil de la science et de la technologie et sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport portait sur le financement des universités.

Nous allons ici être très bref : nous avons été submergé-e-s de chiffres, graphiques et tableaux qui ont rendus la présentation relativement incompréhensible. Et nous n'étions

pas les seuls : après discussion avec plusieurs syndicats, nous nous sommes aperçu-e-s qu'une grande partie de la salle n'avait pas saisi grand chose. On a ressenti ici comme une volonté de maintenir le flou ambiant sur la question du financement en nous livrant ce qui s'apparentait à un cours d'économie sans qu'aucune question de fond ne soit sur la table.

Vous pouvez consulter la présentation à ce lien : http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/document_s_gouvernance_financement/EXP_HELENE_TREMBLAY_presentation_troisieme_rencontre_tematique.pdf

La période de questions

Elle a été relativement courte et a illustré l'absence de compréhension de la deuxième présentation. En effet, à part une question portant sur le financement (celle de Michel Patry, directeur des HEC), toutes les autres ont porté sur la gouvernance. Il est à noter que trois questions, dont la nôtre, ont soulevé la même problématique : pourquoi serait-il plus efficace d'avoir des membres externes sur les CA? Pourquoi enlève-t-on à la communauté universitaire le pouvoir de gouverner son université, elle qui vit et fréquente les universités? Nous avons ainsi rappelé les principes fondateurs de l'université que sont l'autonomie et la collégialité et questionné l'étiquette d'indépendance collée aux membres externes, une grande majorité de ces membres (ceux issus des milieux d'affaires) ayant bien souvent des intérêts économiques dans l'université.

Vendredi 18 janvier

Présentation des contributions

Vous pouvez retrouver l'ensemble des contributions à ce lien : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/sommet/les-themes/la-gouvernance-et-le-financement-des-universites/>

Il est à noter que pour plus de clarté, nous avons décidé de mettre l'ensemble des propositions concernant la création d'une nouvelle instance de coordination en annexe A.

(1) Présidents des conseils d'administration des universités

La présentation était réalisée par John R. Porter, président du CA de l'Université Laval. Il a insisté sur le fait qu'il fallait arrêter de diaboliser les membres externes des CA et de penser qu'ils étaient tous de méchants capitalistes. Son ton était relativement méprisant. Ce qui est d'autant plus ironique est que pendant qu'il relatait le fait qu'il était faux de dire que les membres externes venaient tous de milieux économiques et avaient des « intérêts » dans l'université, sur l'écran, était projeté le tableau suivant :

Membres provenant de la communauté universitaire	%	Membres provenant de la communauté citoyenne	%
Membres de la direction	19%	Milieux des affaires ¹	25%
Professeurs	17%	Milieux sociocommunautaires et autres profils	18%
Étudiants	9%		
Chargés de cours	3%	Diplômés de l'université	6%
Autres employés de l'université	3%		
Total	51%	Total	49%

Le milieu des affaires représente ainsi la catégorie la plus élevée avec 25% de membres représentés, soit plus que le pourcentage de professeurs et étudiants (et inutile de mentionner ici le peu de place laissé aux chargés de cours). S'agit-il donc simplement d'un mythe comme le présentateur l'évoquait?

(2) Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Sans surprise, ils ont défendu la thèse du sous-financement. Ils ont ainsi affirmé que, bien plus que la question de la révision de la formule, à savoir celle qui consiste à financer les universités selon le volume et la nature de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP), c'est celle du sous-financement qui importait.

Comme coût pour les universités, ils ont par ailleurs évoqué le fort taux de syndicalisation du personnel au Québec (75%), l'existence de 114 syndicats et 23 associations non accréditées et ont nommé les conventions collectives comme responsables des grandes dépenses en salaire... on sait où couper!

(3) Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ)

La présentation du Conseil du Patronat s'est ouverte par ces mots : « Le Québec a besoin de main-d'œuvre qualifiée, tout particulièrement dans certains secteurs : technologies de l'information et des communications, génie, secteur de la santé, services professionnels... / Également des métiers professionnels et techniques nécessitant des compétences certifiées ». Et après, on parle de membres « indépendants »...

Deux conceptions de la gouvernance ont été présentées : une conception dite basée sur la bureaucratisation et une conception dite basée sur la responsabilisation ou autorégulation, autrement dit, sur les lois du marché.

Ils ont appuyé la nécessité d'une majorité de membres externes dans la mesure où, je cite, ils disposent d'habiletés de leadership qui leur permettent de poser les bonnes questions et finalement de rendre les institutions plus performantes (on s'entend que les

¹ Administrateurs de société, professeurs, gestionnaires, entrepreneurs.

membres de la communauté universitaire, eux, ne sont pas aptes à poser les « bonnes questions »). Ils ont aussi mentionné que la gouvernance devait viser l'atteinte d'indicateurs de performance. Ils ont ainsi dit explicitement que certains secteurs devaient être prioritaires par rapport à d'autres. Pourquoi? « Parce qu'on est dans un monde moderne, il faut faire des choix » et « il y en a qui ne seront pas contents, c'est ça la vie ».

S'en est suivi une remise en question de la gouvernance des associations étudiantes et des moyens de pression utilisés avec l'invitation à mener une réflexion autour de l'encadrement du droit de grève.

Pour finir, ils ont tenu à rappeler que si on invoque souvent le Rapport Parent comme modèle de référence, nous ne sommes pourtant plus dans le même contexte en raison de la dette qui n'est plus du tout de la même. Il faut donc « revenir sur terre ». Ainsi, la contribution étudiante est trop faible et l'indexation s'avère obligatoire pour le futur. Le gouvernement ne peut pas investir plus car cela conduirait à une augmentation des taxes. Ils ont également prôné des droits de scolarité différenciés et le Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR).

(4) Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Selon la CSN, pour préserver la spécificité du modèle québécois universitaire (l'autonomie universitaire, la liberté académique, ainsi que l'éthique et la probité scientifique), pour maintenir la qualité de l'enseignement universitaire ainsi que pour assurer l'accessibilité aux études, il convient (1) d'avoir une gestion en collégialité et (2) un financement public adéquat = deux éléments fondamentaux remis en cause par l'ancien projet de loi 38 sur la gouvernance.

La CSN estime également que le gouvernement doit renoncer à imposer les concepts de la nouvelle gestion publique dans la gouvernance des établissements universitaires.

Elle critique l'évolution du mode de financement avec une part du privé de plus en plus importante par rapport au public (en 1988, part du public = 87% / en 2009 = 66%; en 1988, part du privé = 8% / en 2009 = 22%).

Elle rejette une approche uniquement comparative pour évaluer le financement et enfin, rappelle que « lorsqu'un service public est reconnu d'intérêt général, il appartient à la collectivité qui en bénéficie dans son ensemble d'en assumer les frais... » (Rapport Parent).

Elle s'est prononcée en faveur de la création d'une instance de coordination des universités.

(5) Fédération Universitaire du Québec (FEUQ)

La FEUQ s'est présentée en « mode solution ». Pour la gouvernance, sa principale proposition est la Commission d'évaluation des universités du Québec (voire Annexe A). Pour ce qui est du financement, la FEUQ a rappelé les problématiques de la grille de financement, le faible impact d'une indexation pour les universités et a présenté le gel des droits de scolarité comme « une position pragmatique et consensuelle ».

(6) Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ)

La présentation de la TACEQ s'est orientée autour d'une unique proposition : étendre le Fond de Services de Santé aux entreprises afin de répondre aux besoins de financement en éducation. Cette extension étant proposée dans « un contexte où l'éducation tient un rôle encore plus important pour la compétitivité, le développement et l'innovation » et justifiée par le fait que « les entreprises bénéficient directement et indirectement de la main-d'œuvre postsecondaire, des innovations scientifiques et des services de formation continue qui y sont offerts ».

Nous avons éprouvé quelques réticences face à une telle proposition notamment parce qu'il nous semble dangereux de vouloir associer encore davantage les entreprises au financement des universités. Un tel financement risque en effet de nuire à beaucoup de programmes dits non rentables comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Par ailleurs, c'est bien un financement public plus important que nous réclamons et non privé. Rien n'a été dit dans la présentation à propos de la gouvernance.

(7) Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Ils ont commencé par critiquer la formule de répartition actuelle du financement qui induit des biais structurels qui accroissent la compétition et des décisions et actions à courtes vues. Ils ont rappelé ensuite la pénurie de professeur(e)s existant actuellement en regard de l'augmentation du nombre d'étudiants. Ils prônent ainsi un réajustement des formules de répartition et de financement, l'embauche de professeurs, la nécessité de baliser l'autonomie des universités à l'égard de la gestion des fonds (fonctionnement et immobilisations) et d'élaborer un véritable plan directeur du développement immobilier universitaire.

Pour ce qui est de la question de la gouvernance, la FQPPU a tenu à rappeler que la plupart des « dérives » signalées au cours des derniers mois ont souvent comme origine le rapport sur la gouvernance des institutions universitaires de l'IGOPP (2007). Ce même rapport sur lequel s'appuyer notre premier « expert ».

Face à cela, la FQPPU formule deux propositions concrètes : la création d'un Conseil des universités et l'adoption d'une Charte de l'université québécoise qui s'inspirerait de plusieurs autres modèles (la *Magna Charta Universitatum* de Bologne, la Charte d'éthique et déontologie de Genève ou celle proposée par Beaulieu et Bertrand dans *L'Etat québécois et les universités*) et se donnerait comme objectif de définir le type d'université que nous voulons et ce, dans le but, selon le professeur Pierre Hébert, de « devenir les sujets de notre histoire au lieu de la subir ».

Période de questions

La période de questions n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux. Pour notre part, nous sommes intervenu-e-s sur la remise en question de la démocratie étudiante soulevée par le Conseil du Patronat en affirmant qu'il nous semble au contraire que c'est la gouvernance universitaire qui devrait prendre exemple sur la démocratie étudiante afin de donner plus de pouvoir de décision aux membres. Nous avons été applaudi par plusieurs

syndicats. A la suite de nous, Guy Breton est intervenu et il a été applaudi par les membres de la CREPUQ, du Conseil du Patronat, du Réseau UQ et de la FCEI (Fédération canadienne des entreprises indépendantes).

La manifestation de la coalition opposée à la tarification des services publics de l'Estrie

A la fin de cette période de questions-réponses, on nous a informé que nous ne pouvions plus sortir de la salle en raison d'une manifestation et que nous devions rester à l'intérieur pour le temps du dîner. Nous avons tout de même décidé de sortir afin de soutenir nos camarades manifestant, dehors dans le froid, pour la gratuité scolaire et nous avons pu le faire en nous faufilant par une porte en arrière. La manifestation était malheureusement presque finie et nous avons appris que des manifestants et manifestantes avaient été poivrés. Nous avons réagi à cette intervention policière lors de la table de mise en commun plus tard. L'intérieur de la salle a quant à lui choisi l'ignorance et nous a regardé d'un œil réprobateur quand nous sommes rentré-e-s.

Les ateliers

Voici les intitulés des ateliers :

- Atelier 1 : Peut-on revoir la gouvernance des établissements universitaires à la lumière des meilleures pratiques, notamment quant à leur reddition de comptes, à la transparence et à la place relative des représentants du milieu et de la communauté universitaire à l'intérieur de leurs structures?
- Atelier 2 : Considérant la situation financière actuelle des universités et de l'Etat québécois, quelles doivent être les priorités en matière d'allocation des ressources?
- Atelier 3 : Quelles améliorations peuvent être apportées au mode de financement actuel afin de favoriser l'utilisation optimale des ressources tout en permettant aux universités de remplir leur mission d'enseignement, de recherche et de service à la clientèle?

Tout comme pour la deuxième rencontre, ces ateliers ont donné lieu à des points de convergence très généraux comme la nécessité d'engager plus de professeurs par exemple ou un accord autour de la nécessité de l'existence des cégeps. En général, ce sont dans les points de divergences que s'affrontent les visions et les véritables oppositions comme pour la question de la composition interne des CA par exemple.

Néanmoins, dans les trois ateliers, nous avons remarqué un ton très agressif de la part de la CREPUQ, du Conseil du Patronat, des Présidents des CA et autres acteurs et actrices du privé. Ces ateliers étant en huis clos, le ton s'est souvent fait arrogant et méprisant. Ils se sont ainsi souvent posés en victimes et méchants capitalistes qui ne veulent que le mal pour ridiculiser notre discours et ont souvent fait preuve d'une incompréhension feinte pour éviter de répondre aux critiques (exemple : « Mais pourquoi êtes-vous contre la qualité? » lorsque plusieurs partenaires dénonçaient les mécanismes d'assurance-qualité).

Lors d'un atelier, atelier où nous reprenions le tableau des Présidents du CA (p.5) pour illustrer le fait que la présence des milieux d'affaires n'était pas un mythe, reprise que nous avons fait contre le représentant des Présidents du CA qui aime affirmer qu'il s'agit avant tout de personnes issues du milieu communautaire, ce dernier s'est emporté contre nous de manière assez violente et il nous a exhorté de regarder la note 1 ce que nous avons fait et ce qui nous semblait tout à fait confirmer notre propos (note 1 qui dit que milieux des affaires = administrateurs de société, entrepreneurs, gestionnaires, professeurs). Un membre de syndicat est intervenu pour lui demander d'avoir plus de respect à notre égard et nous l'en remercions.

Pour la petite anecdote, un des recteurs s'est moqué du macaron en soutien au projet UTILE que portait un membre de syndicat et qu'il a pris comme exemple de dérives de gestion... Nous lui avons rappelé la vente du 1420 Mont-Royal à Catania en réponse.

L'agressivité présente dans ces ateliers non filmés illustre le ton beaucoup plus dur qui a régné durant cette troisième rencontre. La CREPUQ et le Conseil du Patronat semblaient en effet vouloir faire de cette rencontre la rencontre où ils pourraient reprendre le dessus et imposer leur vision du financement et de la gouvernance. Un exemple frappant de cette volonté de reprise en main concerne la possible création d'une nouvelle instance de coordination : si lors de la première rencontre, ils ne s'étaient pas prononcés réellement là-dessus et semblaient s'en désintéresser, là on sentait une volonté claire d'imposer leur vision de ce que devrait être cette instance.

Pour finir sur ces ateliers, nous tenons également à mentionner que nous avons ressenti une présence assez forte de sexisme au sein de ceux-ci : il va sans dire que la plupart des membres de la CREPUQ ou Conseil du Patronat ou FCEI ou CIQ (Conseil Interprofessionnel du Québec) sont des hommes qui n'ont pas hésité à utiliser leur position de pouvoir pour imposer leur point de vue et nous ridiculiser lorsque des femmes de la délégation prenaient la parole. Cela s'est aussi d'ailleurs vérifié dans les interventions en plénière.

La synthèse du « grand témoin »

Contrairement aux deux rencontres précédentes, l'ensemble des propos débattus n'ont pas été repris intégralement mais ont fait l'objet d'un rapide résumé de la part du grand témoin, ici Pierre Noreau, professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Comme d'habitude, les points de convergence se sont établis autour de choses très générales. Néanmoins, nous avons ensuite été agréablement surpris et surprises par la synthèse personnelle effectuée par Pierre Noreau. Il a par exemple rappelé que les éléments qui faisaient le fond du débat du printemps dernier restaient encore sur la table. Il a ensuite réalisé un tableau à deux colonnes représentant deux visions de l'université et illustrant bien l'opposition que nous avons pu ressentir tout au long de cette rencontre.

Le retour en plénière

Lors de la table de mise en commun, nous avons de fait retrouvé cette opposition entre d'un côté des acteurs et actrices comme la FQPPU qui ont rappelé le principe de collégialité et la nécessité de revoir la formule de financement ou encore comme la FTQ qui a rappelé qu'il ne s'agissait pas de prendre dans la poche des étudiantes et étudiants pour financer l'éducation mais que c'était à l'ensemble de la société de prendre en charge les besoins en éducation et de l'autre côté, des acteurs et actrices comme la FCEI qui ont insisté sur la compétition avec les voisins du Canada et l'importance des membres externes ou encore, comme le Conseil du Patronat qui a affirmé qu'il n'était pas possible de trouver du financement ailleurs que dans les poches étudiantes puisque les taxes sont déjà trop importantes. On peut aussi mentionner la belle intervention du recteur Guy Breton qui a affirmé qu'il n'avait pas de problème avec le vérificateur général car il n'avait « rien à cacher ». Il a aussi insisté sur le fait qu'il fallait arrêter de regarder en arrière et de faire appel aux principes fondateurs de l'université, appel qu'il a assimilé à de l'intégrisme.

De notre côté, après avoir rappelé que toute véritable réflexion sur la gouvernance ne pouvait pas se faire sur le mode de la bonne gestion et du bon management mais en regard de la mission des universités et de la place prépondérante à accorder à la communauté universitaire dans l'administration de nos universités, nous avons tenu à dénoncer la répression de la manifestation du midi en affirmant que bien qu'on nous parle d'ouverture, de changement de cap par rapport au précédent gouvernement, on déplore le fait que des manifestants et manifestantes aient été poivrés-e-s alors qu'ils manifestaient pour la gratuité scolaire, position vis à vis de laquelle le ministre s'est pourtant dit « ouvert ». Il a eu l'air choqué de cette intervention comme tout le reste autour de la table d'ailleurs.

Le discours de Léo Bureau-Blouin

Nous n'avons pas grand chose à en dire. De façon presque surprenante, il a même repris des concepts de liberté académique et d'autonomie universitaire et a fini par la question, que nous répétons depuis les premières rencontres, « quelles universités voulons-nous? ».

En vérité, et comme le discours de fermeture de Pierre Duchesne l'illustre également, on a noté une forte dichotomie entre les actes et les paroles : il n'a par exemple jamais été mentionné des nouvelles coupures dans les deux discours de Duchesne et nous les avons apprises au sortir de nos ateliers par la presse (le ministre était en conférence de presse pendant que nous étions en atelier à parler de financement et gouvernance...). Ainsi, c'est comme si ces rencontres jouaient simplement le rôle « d'apaisement public » pendant que les véritables décisions se prennent en coulisse sans consultation des membres de la communauté universitaire.

Le discours de fermeture de Pierre Duchesne

Après avoir rappelé l'importance de rétablir la confiance des Québécois avec nos institutions, il a repris certains questionnements issus de la rencontre (le rôle des CA et leur composition) et a évoqué la création possible d'un Charte des universités. Et lui aussi a repris la question « Quel genre d'universités voulons-nous? ».

Pourtant, juste après, il a déclaré qu'il devait composer avec un contexte d'austérité et une situation budgétaire qui occupe beaucoup de place. Il a ainsi rappelé que le premier gouvernement qui a réalisé le déficit zéro était le PQ et que son gouvernement va respecter cette « marque de commerce » (il aurait pu ajouter comme « marque de commerce » la hausse des frais de scolarité...). Il a terminé en évoquant le fait que le ménage doit être fait dans les finances publiques.

Notre analyse globale

Nous avons déjà suggéré plusieurs points de cette analyse dans notre développement que nous pouvons reprendre rapidement ici :

- Le ton de cette troisième rencontre était bien différent des deux premières. Notre vision de l'université et de la gouvernance, pourtant partagée avec plusieurs syndicats, a souvent été méprisée voire ridiculisée par les détenteurs et détentrices du pouvoir universitaire et économique. De son côté, si le gouvernement reprend parfois notre vision, ses actes vont toujours dans le sens contraire : en même temps qu'il nous dit qu'il s'agit de répondre à la question « quelles universités voulons-nous? », il annonce des coupures, ces coupures fermant la discussion avant même qu'elle ait pu avoir lieu et donnant une direction claire à nos universités que nous nous efforçons pourtant de dénoncer durant les rencontres. De la même manière, nous sentons le gouvernement beaucoup plus attentif aux revendications de ceux qui sont en haut du pouvoir qu'aux nôtres. Ainsi, durant la table ronde, le ministre est intervenu spécialement pour répondre aux craintes du Conseil du Patronat.

Là-dessus, nous tenons aussi à mentionner la totale ignorance du gouvernement à notre égard : si la presse titrait le jeudi « Marois tend la main à l'ASSÉ » ou quelque chose comme cela, nous avons senti un total désintérêt à notre égard, voire juste du mépris. Cette main tendue ne serait-elle qu'un pur geste de façade cachant l'absence de réelle volonté de dialogue avec nous?

A nouveau, nous avons souvent partagé les mêmes revendications avec les syndicats et autres acteurs et actrices (CSN, FTQ, FQPPU, SGPUM, etc.) et durant les ateliers, leur présence a été importante.

Par ailleurs, s'il y a une chose qui de façon certaine sortira du sommet en février, c'est la création d'un organisme de coordination ou conseil des universités ou commission d'évaluation ou organisme conseil. Si la FEUQ défend une commission d'évaluation, les syndicats défendent davantage un organisme de coordination et la CREPUQ un organisme conseil. Chacun va tenter de placer ses pions face à cette future instance, à nous de voir si nous souhaitons placer les nôtres.

Solidairement,

Les déléguées et délégués de l'ASSÉ présent-e-s à la troisième rencontre.